l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

Service social
Midi-Pyrénées

Carsat Retraite & Santé au travail
Midi-Pyrénées

Rapport d'activité
Service social 2025

Lot

EDITO

L'édition 2025 du rapport d'activité régional du Service Social de l'Assurance Maladie / Carsat Midi-Pyrénées, ainsi que ses déclinaisons départementales mettent en avant la force de nos actions partenariales au service des assurés fragilisés par des problèmes de santé.

Véritable pilier du travail social, le partenariat repose sur l'engagement libre, mutuel et contractuel d'acteurs institutionnels et associatifs. Ensemble, riches de nos différences et égaux dans notre démarche, nous nous fédérons autour d'un projet commun.

Cette dynamique permet de croiser nos compétences et de coordonner nos interventions afin d'apporter des réponses globales, au plus près des besoins des personnes accompagnées.

Plus qu'un simple mode de fonctionnement, cette approche collaborative exige de savoir faire évoluer nos pratiques. Elle forge une culture professionnelle unique, ancrée dans la complémentarité et l'émulation collective.

Qu'il s'exprime à travers les Accompagnements Sociaux Individuels ou les Interventions Sociales Collectives, le travail en partenariat est inscrit dans l'ADN même du Service Social de l'Assurance Maladie.

L'intervention du service social de l'Assurance Maladie auprès des assurés s'articule autour de **deux axes** :

- **Sécuriser** les parcours en santé
- **Prévenir** la désinsertion professionnelle

Elle peut se décliner sous deux modes :

- **Individuel**
- **Collectif**

LES CHIFFRES RÉGIONAUX

PRÉVENIR LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

- **20 992** entretiens réalisés
- **53 %** des accompagnements
- **7 mois :** durée moyenne d'un accompagnement individuel
- **22 %** des assurés se maintiennent sur le marché du travail
- **25 %** des assurés se maintiennent sur le marché de l'emploi (formation professionnelle et pôle emploi)

SÉCURISER LES PARCOURS

EN SANTÉ

- **18 251** entretiens réalisés
- **47 %** des accompagnements
- **4 mois :** durée moyenne d'un accompagnement individuel

39 243

ENTRETIENS RÉALISÉS PAR LES ASSISTANT(E)S DE SERVICE SOCIAL AU COURS DE L'ANNÉE 2025

FRAGILITÉ COMPOSITE AXE PDP

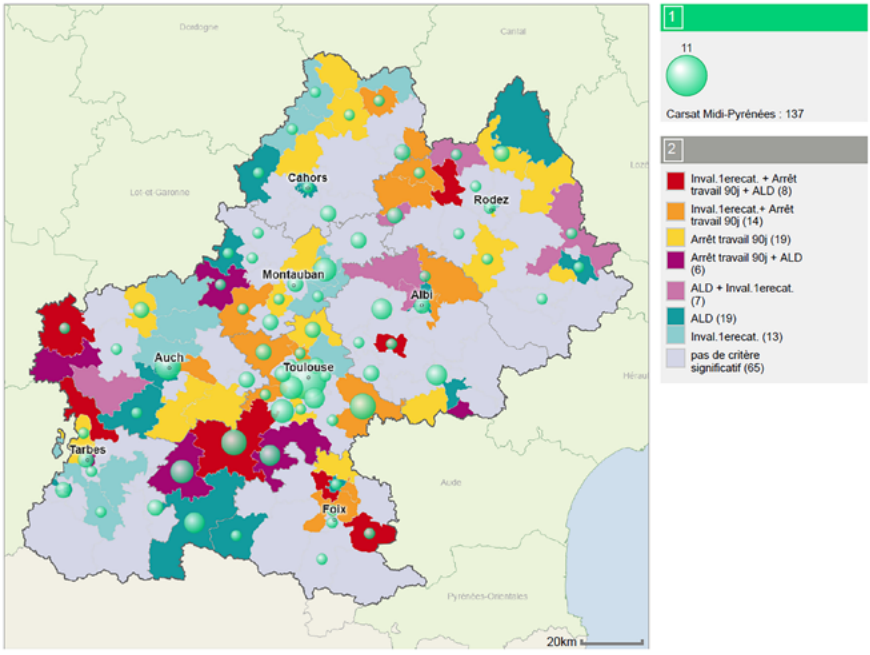

FRAGILITÉ COMPOSITE AXE SPS

101
LIEUX D'ACCUEIL
AU PLUS PROCHE
DES ASSURÉS

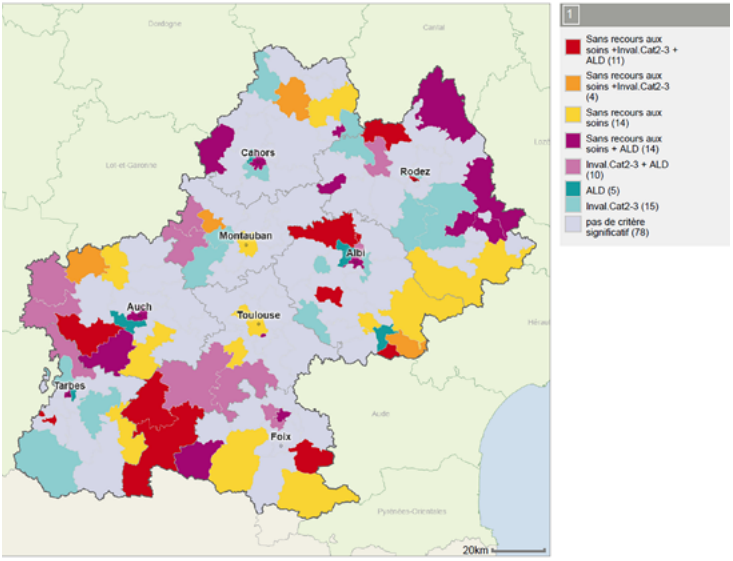

© Géofragilité © IGN 2022

IMPLANTATION TERRITORIALE D'INTERVENTION ET PROXIMITÉ AVEC LES PUBLICS

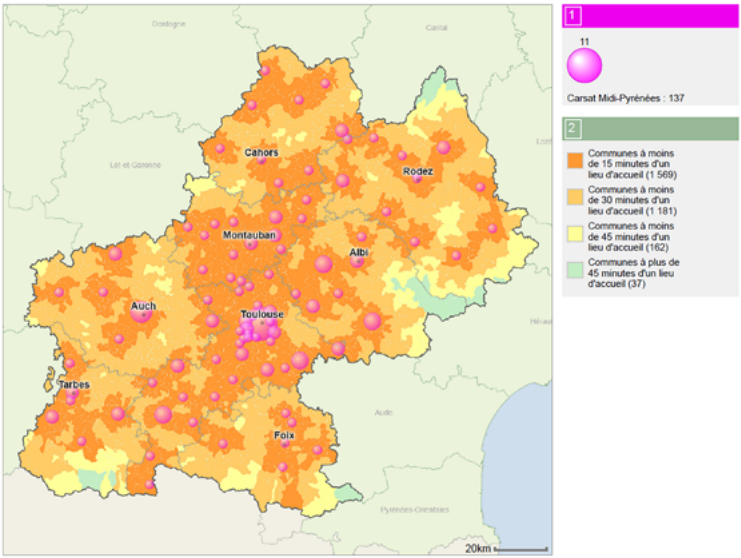

© Géofragilité © IGN 2022

CARTOGRAPHIES
DES TERRITOIRES

LES INTERVENTIONS

INTERVENTION SOCIALE INDIVIDUELLE

En 2025, **746** assurés suivis par le service social de l'Assurance Maladie du Lot.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES PAR AXE D'INTERVENTION

- Axe employabilité : **45 %**
- Axe santé : **55 %**

L'intervention sociale a été apportée au cours de **2 389** entretiens dont :

- **63,2%** entretiens de visu (dans les lieux d'accueil, visites à domicile)
- **36,8%** entretiens téléphoniques.

RÉPARTITION DES ENTRETIENS PAR AXE D'INTERVENTION

- Axe employabilité : **48 %**
- Axe santé : **52 %**

INTERVENTION SOCIALE COLLECTIVE

1 action collective réalisée dans le domaine santé et employabilité, au cours de **5** séances.

ZOOM SUR UNE ACTION

LE RENFORCEMENT DES ACTIONS AVEC L'UCRM

En 2025, la coopération avec l'UCRM a constitué un axe fort pour la remobilisation professionnelle des assurés. Ce partenariat structuré s'organise autour d'échanges réguliers et d'interventions concertées à plusieurs niveaux, garantissant la cohérence des parcours.

Sur le plan opérationnel, la collaboration se traduit par des entretiens tripartites associant l'assuré, l'assistante sociale et la psychologue du travail de l'UCRM.

Des temps d'échanges permettent la co-construction de contenus et la co-animation de séances collectives. Enfin, un suivi est mené avec la direction de l'UCRM pour piloter le cadre conventionnel et financier.

Le travail conjoint se déploie à deux niveaux : individuel et collectif. Fin 2025, la mise en œuvre des actions individuelles avait suscité des inquiétudes quant à un passage au distanciel, lié à des frais de déplacement trop élevés.

La réactualisation du tarif pris en charge par la CASS de la CPAM 46 a permis de lever ce frein, sécurisant le maintien des activités en présentiel sur les sites de Cahors et de Figeac. En parallèle, une action collective co-animée par un psychologue du travail a été mise en œuvre. Cette synergie produit des impacts concrets sur les parcours des assurés. Elle garantit une prise en charge plus globale et mieux coordonnée, tout en affinant la compréhension des freins à la reprise ou au maintien dans l'emploi.

Objectif

Garantir une prise en charge plus globale et mieux coordonnée

Ce dispositif global s'avère essentiel pour redonner confiance aux bénéficiaires et leur permettre de construire une solide projection professionnelle.

l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

Service social
Midi-Pyrénées

Carsat Retraite & Santé au travail
Midi-Pyrénées

36 46* Dites "service social"

Un **numéro unique** pour joindre **le service social de la Carsat Midi-Pyrénées**

Le service social vous accompagne dans vos démarches pour trouver les solutions les plus adaptées à votre situation.

** Service gratuit + prix de l'appel.*

2026 - Réalisation et impression Carsat Midi-Pyrénées - Photos Adobestock